

## **Délibération du Conseil Municipal**

**Séance du 07 Novembre 2023**

### **Délibération N° 2023-33**

*L'an deux mille vingt trois et le 07 novembre à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.*

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Pascal BAUDON, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Christine HOULES

Etaient absents excusés: Clément BRENGUES, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH (a donné pouvoir à Véronique NEIL), Catherine CAGNEAUX

Conseillers en exercice:	15
Présents:	11
Votants:	12 (dont 1 pouvoir)
Date de la Convocation :	30/10/2023

### **Objet: PROJET DE CENTRALE SOLAIRE AU SOL SUR LA PARCELLE CADASTREE SECTION A n° 439 Lieu-dit BAGES**

**Vu** la présentation du projet d'implantation de centrale solaire au sol à l'emplacement de l'ancienne décharge, sur la parcelle cadastrée section A n° 439, par les sociétés Angelotti Energies et Dev'EnR,

**Vu** l'intérêt de la Commune d'affirmer son engagement dans le développement durable, de se positionner en tant qu'acteur pour les énergies renouvelables et la transition énergétique, de valoriser des espaces dégradés et anthropisés en termes de production d'énergie, de bénéficier des retombées locatives (10 000 €/MWc/an) et fiscales issues du projet,

**Vu** le projet de bail emphytéotique / convention de servitudes proposé,

Considérant que la parcelle cadastrée A 439, propriété de la Commune, a déjà fait l'objet de la signature d'un bail emphytéotique avec le Syndicat Centre Hérault.

Madame la Maire précise qu'une demande de résiliation de principe concernant ce bail existant, résiliation conditionnée à l'aboutissement du projet, est à adresser au Syndicat Centre Hérault avec le versement d'une indemnité de sortie ainsi qu'une demande d'autorisation d'accès au site durant la phase étude du projet aux sociétés.

Madame la Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le projet présenté par les sociétés Angelotti Energies et Dev'EnR, d'autoriser les études nécessaires, de demander la résiliation de principe du bail emphytéotique au Syndicat Centre Hérault ainsi que l'accès au site durant la phase étude du projet aux sociétés Angelotti Energies et Dev'EnR.

Le Conseil Municipal de POUZOLS, Oui l'exposé de Mme la Maire,  
Et Après avoir délibéré,  
à l'unanimité des présents,

**EMET UN AVIS FAVORABLE DE PRINCIPE** sur le projet de centrale solaire au sol sur le territoire de la Commune présenté par les sociétés Angelotti Energies et Dev'EnR,

**DONNE SON ACCORD** pour la réalisation de toutes les études nécessaires au projet,

**DECIDE DE SOLLICITER** le Syndicat Centre Hérault en vue de la résiliation de principe du bail emphytéotique existant ainsi que l'accès à la parcelle pour les sociétés ANGELOTTI Energies et Dev'EnR durant la phase études,

**DIT** qu'il pourra être donné suite à la proposition commerciale des sociétés ANGELOTTI Energies et Dev'EnR seulement si le Syndicat Centre Hérault accepte la résiliation du bail emphytéotique contracté sur cette parcelle au moyen d'une indemnité de sortie qui pourrait être prise en charge par les sociétés,

**AUTORISE** Madame la Maire à signer tout document nécessaire au bon développement du projet avec les sociétés Angelotti Energies et Dev'EnR.

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.*

Transmission au représentant de l'Etat le 3 NOV. 2023

Le Maire  
Véronique NEIL



## Délibération du Conseil Municipal

**Séance du 07 Novembre 2023**

### Délibération N° 2023-34

L'an deux mille vingt trois et le 07 novembre à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Pascal BAUDON, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Christine HOULES

Etaient absents excusés: Clément BRENGUES, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH (a donné pouvoir à Véronique NEIL), Catherine CAGNEAUX

Conseillers en exercice:	15
Présents:	11
Votants:	12 (dont 1 pouvoir)
Date de la Convocation :	30/10/2023

### **Objet: ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M 57 AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024**

Vu l'article 106, III de la loi n° 2015-991,

Vu les articles L 5217-10-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du comptable public en date du 27/09/2023,

Vu le décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015 relatif à l'adoption de la nomenclature M57,

Considérant que la commune adoptera la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;

Considérant que cette norme comptable s'appliquera à tous les budgets de la commune,

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité des présents,

**Le CONSEIL MUNICIPAL DE POUZOLS** décide :

- D'AUTORISER le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune et d'appliquer la nomenclature M 57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- D'UTILISER la nomenclature développée,
- D'AUTORISER Madame la Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- DE PRECISER qu'un règlement budgétaire et financier sera approuvé par le conseil avant le vote du budget primitif appliquant la nomenclature M57,
- DE DELEGUER à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel),
- DE VOTER FAVORABLEMENT, dans le cadre de la gestion des crédits pour dépenses imprévues, pour des autorisations de programme et d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2 % des dépenses réelles de chacune des sections.

13 NOV. 2023



Le Maire,  
Véronique NEIL

**Délibération du Conseil Municipal**

**Séance du 07 Novembre 2023**

**Délibération N° 2023-35**

L'an deux mille vingt trois et le 07 novembre à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Pascal BAUDON, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Christine HOULES

Etaient absents excusés: Clément BRENGUES, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH (a donné pouvoir à Véronique NEIL), Catherine CAGNEAUX

Conseillers en exercice:	15
Présents:	11
Votants:	12 (dont 1 pouvoir)
Date de la Convocation :	30/10/2023

**Objet: Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de Gestion des Déchets Ménagers de la CCVH - année 2022**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération en date du 25/09/2023 du Conseil Communautaire adoptant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service déchets ménagers (RPQS) pour l'année 2022

Sur le rapport de Madame la Maire et sa proposition,

Après avoir délibéré,

à l'unanimité des présents,

**PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de Gestion des Déchets Ménagers pour l'année 2022.

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.*

*Pour copie conforme.*

Transmission au représentant de l'Etat le 3 NOV. 2023

Le Maire  
Véronique NEIL



*Neil*